

# PROTÉGER VOTRE RÉPUTATION EN LIGNE

## AIDE-MÉMOIRE POUR LA PRÉSENTATION DESTINÉE AUX JEUNES DES 7<sup>e</sup> ET 8<sup>e</sup> ANNÉES/1<sup>re</sup> ET 2<sup>e</sup> SECONDAIRE

---

### **DIAPOSITIVE (1) Titre**

### **DIAPOSITIVE (2) Points clés**

- Cette présentation porte sur n'importe quel type d'information susceptible d'être affichée sur Internet : courriels, textes, réseautage social, partage de photos et de vidéos.

### **DIAPOSITIVE SOUS-TITRE (3) – DE QUOI PARLONS-NOUS AUJOURD'HUI?**

### **DIAPOSITIVE (4) Points clés**

- Les jeunes canadiens n'ont jamais autant communiqué en ligne.
- C'est un excellent moyen de rester en contact avec vos amis.
- Mais malgré tous les avantages qu'elle comporte, la communication en ligne peut poser des risques pour votre vie privée.
- Cette présentation décrit les conséquences de certaines activités en ligne sur la vie privée et les moyens de contrôler ce risque.

*Note à l'intention du présentateur : les deux illustrations suivantes montrent à quel point le monde a changé avec l'évolution rapide des technologies.*

### **DIAPOSITIVE (5) Points clés**

#### **➔ 1. Pas le temps de réfléchir!**

- De nos jours, il faut seulement quelques secondes pour prendre une photo et l'afficher sur Internet, de même que pour afficher un commentaire.
- Une fois qu'une photo ou un commentaire est affiché, il est pratiquement impossible de le supprimer en permanence.

- **C'est pourquoi il est primordial de réfléchir avant de cliquer. Pensez-y deux fois plutôt qu'une avant d'afficher une information sur Internet, parce qu'une fois qu'elle y sera, il sera peut-être impossible de la retirer.**

### Sujet de discussion en classe

Une photo prise un samedi soir qui nous paraît amusante sur le moment peut ne plus nous sembler aussi drôle le lundi. Mais comme il suffit d'un clic ou deux pour la partager avec des centaines de personnes, il est beaucoup plus simple de l'afficher sur-le-champ que de réfléchir avant de le faire.

Si lundi, vous regrettez d'avoir publié la photo, il est probablement trop tard. À ce moment-là, elle a peut-être déjà commencé à circuler et tout le monde peut la voir.

### DIAPOSITIVE (6) Points clés

#### ➔ 2. *Prenez soin de votre réputation en ligne*

- Vous prenez beaucoup de temps pour soigner votre apparence physique et la manière dont vous voulez que les gens vous voient et vous perçoivent. Appelons cela votre réputation physique ou votre réputation dans le monde réel.
- Une fois que vous avez une présence sur Internet — un endroit où vous pouvez partager des photos, des vidéos et des commentaires — vous avez également une réputation *en ligne*.
- Contrairement à votre réputation physique, votre réputation en ligne vous suit partout où vous allez. Le réseautage social permet aux gens de s'observer entre eux avant même de se rencontrer.
- Gérer votre réputation en ligne est tout aussi important que gérer votre réputation dans le monde réel.

### Sujet de discussion en classe

Connaissez-vous le « fouinage »?

C'est quand une personne qui n'est pas dans la liste de vos « amis » regarde vos photos et vos commentaires. Bien sûr, elle ne peut le faire que si votre cyberprésence est assez publique. Le problème avec le fouinage, c'est que des gens peuvent vous regarder et vous juger même s'ils ne vous connaissent pas. Le pire, c'est que cela se produit sans que vous en ayez connaissance!

## **DIAPOSITIVE SOUS-TITRE (7) – IL Y A BEAUCOUP D'AVANTAGES À COMMUNIQUER EN LIGNE**

### **DIAPOSITIVE (8) Points clés**

- Il y a beaucoup d'avantages à communiquer en ligne, et nous le faisons tous. L'important, c'est de savoir comment ça marche et de prendre les mesures nécessaires pour protéger sa vie privée.

### **DIAPOSITIVE (9) Points clés**

#### **➔ Tirez parti de votre réputation en ligne**

*« En fin de compte, votre identité numérique peut vous permettre de décrocher un futur emploi du tonnerre, ou vous obliger à vous contenter de la pataterie du coin. »*

- Réfléchissez à cette citation. On ne dit pas ici que vendre des hamburgers est une mauvaise chose : il n'y a pas de mauvais métiers.
- Cependant, vous ne désirez fermer aucune porte.
- En pensant à votre identité numérique et en utilisant le réseautage social et d'autres outils d'Internet de manière réfléchie, en affichant des informations que vous ne craignez pas que tout le monde voit, vous garderez toutes vos portes ouvertes.
- Votre identité numérique est un reflet de la perception que l'on a de vous. Si vous la gérez bien, vous pourrez choisir de travailler au stand de hamburgers, dans une école, à l'hôpital ou ailleurs. Vous aurez la chance d'être sélectionné pour l'équipe sportive de votre choix. Vous ne limiterez pas vos options et vous ne vous fermerez aucune porte.

### **DIAPOSITIVE (10) Points clés**

#### **➔ Faire partie d'une communauté**

- Voici un autre exemple de la façon dont le réseautage social peut être utilisé de manière positive.
- Supposons qu'une personne que vous connaissez ait un accident ou un autre type de problème. Il est possible que sa famille n'ait pas d'assurance ou assez d'argent.
- Vous créez une page sur un site comme Facebook, et les autres peuvent être informés rapidement de ces difficultés. Des sommes d'argent importantes peuvent être amassées. C'est une excellente façon de diffuser un message important.

## Sujet de discussion en classe

Souvenez-vous, toutefois, qu'un tel appel peut aussi être de la fraude. Vous ne devez jamais supposer que tout ce que vous voyez sur Internet est vrai. Faites vos recherches avant de faire un don en ligne. Assurez-vous que l'histoire est vraie. Vérifiez que le mécanisme employé pour recueillir les fonds est légitime. Vous pouvez le faire en appelant les créateurs de la page.

## DIAPOSITIVE SOUS-TITRE (11) – EST-IL RISQUÉ DE COMMUNIQUER EN LIGNE?

### DIAPOSITIVE (12) Points clés

- Oui, mais tout le monde n'a pas la même perception du risque.
- Les gens d'âges différents, qui n'ont pas le même bagage culturel et social, peuvent voir les choses autrement. Nous discuterons de cela.

### DIAPOSITIVE (13) Points clés

- Si vous comprenez comment ça marche, c'est VOUS qui êtes aux commandes et qui contrôlez la direction que prennent vos informations. En bref, c'est cela, la vie privée : préserver votre capacité à maîtriser vos renseignements personnels.
- Vous pouvez prendre des mesures pour réduire les risques, contrôler les renseignements sur vous-même que les gens peuvent voir et protéger votre vie privée.

### DIAPOSITIVE (14) Points clés

#### ➡ **Sujet 1 : Ce que vous affichez sur Internet n'est pas toujours privé**

- Avouons-le : peu de gens prennent la peine de lire les politiques de confidentialité. Mais si vous le faisiez, vous seriez surpris d'apprendre que tout ce que vous affichez sur certains de vos sites préférés de réseautage social n'est absolument pas privé.

### DIAPOSITIVE (15) Points clés

- Prenons par exemple cette phrase tirée de la politique de confidentialité d'un des sites de réseautage social les plus populaires :
- « Nous ne pouvons donc en aucun cas garantir que vos informations seront vues uniquement par des personnes autorisées. Nous ne pouvons pas vous assurer non plus que les informations que vous partagez... ne deviendront pas publiques. »

- Cela signifie que même si vous avez réglé vos paramètres de confidentialité de façon à restreindre l'accès à vos informations, ce site de réseautage social ne peut garantir que vos renseignements personnels ne seront vus que par vos « amis ».
- Même chose pour les courriels et tout ce que vous affichez n'importe où sur Internet. Ce n'est pas parce que vous envoyez un courriel à une seule personne que ce courriel ne sera pas vu par d'autres.
- Cela s'explique par le fait que ce que vous affichez peut être copié, collé et transmis partout ailleurs sur Internet. Ces informations peuvent être également sauvegardées sur des disques durs, imprimées ou transmises par courriel à d'autres personnes.
- Alors si vous décidez, 15 minutes plus tard ou la semaine suivante, de supprimer une photo ou un commentaire embarrassant, il pourrait être trop tard.

### **Sujet de discussion en classe : deux exemples réels**

1. L'an dernier, une jeune fille d'une école secondaire du Canada a envoyé par courriel une photo d'elle à sa meilleure amie. C'était une photo très personnelle et il était évident qu'elle ne voulait pas que la photo soit partagée. Plus tard, les deux amies ont eu une sérieuse dispute. Le jour suivant, l'autre jeune fille a imprimé plusieurs copies de la photo et les a affichées partout dans l'école.
2. Il y a quelques années, une journaliste sportive américaine dans la vingtaine se changeait dans sa chambre d'hôtel. Un voyeur, perché sur un arbre, a pris, à son insu, des photos d'elle nue, et les a affichées sur Internet. Elle a intenté une poursuite contre lui, et contre les organisations qui ont affichées les photos, et les photos ont dû être retirées. Mais même après le procès, la journaliste a indiqué que les photos avaient continué à circuler sur Internet. Elle a résumé la situation à peu près dans ces mots : « C'est ma vie à présent. Je suis journaliste sportive, une profession où il est très difficile pour une femme de se faire un nom. Et lorsque je fais une recherche à partir de mon nom avec Google, ce sont ces photos qui ressortent. »

### **DIAPOSITIVE (16) Points clés**

#### **➔ Alors, que pouvez-vous faire?**

- Souvenez-vous que ce que vous affichez sur Internet n'est pas toujours privé. Si vous avez une cyberprésence, les gens la voient. Et ces gens ne sont pas forcément vos amis. Il peut s'agir de parfaits étrangers.
- Si vous considérez que rien de ce que vous affichez n'est compromettant, alors vous utilisez les outils en ligne de façon positive.
- Réfléchissez avant de cliquer! Les trois diapositives suivantes montrent ce que nous entendons par une bonne utilisation des outils en ligne.

## **DIAPOSITIVE (17) Points clés**

### **➔ Réfléchissez avant de cliquer!**

- Supposons que les filles qui figurent sur cette photo ont eu du bon temps à leur pyjama-party et elles ne seraient probablement pas mal à l'aise de montrer cette photo à leurs vrais amis.
- Cependant, en affichant cette photo en ligne, elles invitent le public dans leur chambre, parce que certains de leurs « amis » en ligne pourraient décider de diffuser la photo un peu partout sur le Web.
- Posez-vous la question suivante : est-ce que j'aimerais qu'une photo semblable de moi devienne accessible à tous et pour toujours?
- Pensez aux mots « public » et « permanent ».
- « Public » veut dire qu'une fois que vous avez affiché une photo ou une information sur Internet, elle peut circuler à votre insu.
- « Permanent » signifie que même si vous l'enlevez, vous ne pouvez être certain qu'elle est réellement retirée, parce qu'elle peut avoir été affichée ailleurs ou imprimée.
- Ce que vous devez retenir, c'est que toute photo diffusée en ligne peut remonter à la surface des années plus tard, avec des conséquences pouvant être embarrassantes.

## **DIAPOSITIVE (18) Points clés**

### **➔ Réfléchissez avant de cliquer!**

- En parlant d'amis; c'est aussi important de faire attention à leurs renseignements. Supposons que vous prenez cette photo de vos amis lors d'une danse. Vous la publiez en ligne, puis vous apprenez par la suite que vos amis ne voulaient vraiment pas que cette photo soit publiée.
- Vous devriez toujours demander leur permission avant de publier une photo de vos amis en ligne. Si vous ne le faites pas et que vous apprenez, après l'avoir déjà publiée, qu'ils ne sont pas d'accord et ne veulent pas que cette photo se retrouve en ligne, il est peut-être déjà trop tard.
- Encore une fois, réfléchissez avant de cliquer. Si vous affichez des photos de vos amis, agissez de manière responsable.
- N'oubliez jamais que tout ce que vous affichez sur Internet est public et permanent.

## **DIAPOSITIVE (19) Points clés**

### **➔ Réfléchissez avant de cliquer!**

- Voici ce à quoi vous devez penser en regardant cette photo :
- Imaginons que les sites de réseautage social existaient il y a 30 ans. Vous pourriez rentrer chez vous ce soir et trouver cette photo sur Internet. Imaginez

maintenant que la personne qui se retrouve sur cette photo est votre mère ou votre père. Les photos mises en ligne deviennent permanentes. Elles y resteront pendant des années.

## **DIAPOSITIVE (20) Points clés**

### **➔ Resserrez vos paramètres de confidentialité!**

- Il existe un autre moyen de mieux contrôler l'accès à vos renseignements personnels — du moins au départ.
- Il vous suffit de resserrer vos paramètres de confidentialité afin de restreindre l'accès à vos renseignements.
- Tous les sites de réseautage social ont des paramètres de confidentialité et vous pouvez les ajuster pour limiter l'accès à vos données. Vous pouvez autoriser tout le monde à voir vos informations, ou n'accorder l'accès qu'à certains groupes ou à certaines personnes.
- De plus, vous devriez vérifier régulièrement vos paramètres de confidentialité. Certains sites les modifient et vous pourriez ne pas le savoir.
- Quoi qu'il en soit, souvenez-vous que, peu importe le degré de contrôle que vous avez, il ne peut s'exercer qu'au départ. Si un ami copie vos photos et les envoie à d'autres personnes, vous ne pouvez rien faire.

### **Sujet de discussion en classe**

Imaginons qu'il y ait un pépin technique et que soudainement, vos paramètres de confidentialité cessent de bloquer l'accès à vos renseignements personnels. Ils deviennent accessibles une journée entière. Tout le monde peut voir votre profil sur Internet. Que ressentiriez-vous? Que feriez-vous?

## **DIAPOSITIVE (21) Points clés**

### **➔ Sujet 2 : Il est important de savoir qui sont vos amis**

« L'ami d'un ami d'une connaissance véritable n'est finalement qu'un étranger... »

- Réfléchissez bien au sens du mot « ami ». Tant de gens ajoutent à peu près n'importe qui à leur liste d'amis en ligne — même des gens qu'ils n'ont jamais vus.
- Lorsque vous affichez une information, vous ne songez peut-être qu'à vos amis les plus proches et oubliez le groupe plus large qui dispose d'un accès à vos données.
- Mais même ces « amis » lointains peuvent accéder à votre album-photos en ligne, lire vos commentaires personnels, savoir ce que vous faites, où vous vous trouvez et peut-être même voir votre liste plus large d'amis.
- C'est une mine d'information et ils peuvent l'utiliser comme ils le veulent!

- Même si tous vos amis connaissent une personne, si vous ne l'avez jamais rencontrée, c'est une étrangère pour vous.

### **DIAPOSITIVE (22) Point clés**

- Cette diapo montre que le mot « ami » peut prendre un sens bien particulier dans le monde virtuel.
- Il y a quelques années, Burger King a installé une application sur Facebook qui fonctionnait comme suit : si un membre de Facebook supprimait 10 personnes de sa liste d'amis, il recevait un courriel d'offre pour un hamburger gratuit.
- En plus, ces dix personnes recevaient un courriel disant : « Untel ou unetelle vous a supprimé de sa liste d'amis pour un hamburger! »
- Burger King a été contraint de supprimer cette application.

#### **Sujet de discussion en classe**

Le mot « ami » peut prendre un sens différent dans le monde virtuel. Dans le monde réel, iriez-vous voir quelqu'un pour lui dire : « J'arrête d'être ton ami pour obtenir un hamburger gratuit »?

### **DIAPOSITIVE (23) Points clés**

 ***Alors, que pouvez-vous faire?***

- Sachez qui sont vos amis et supprimez toutes les personnes figurant sur votre liste d'amis si vous ne les avez jamais vues et si vous n'avez jamais parlé avec elles dans le monde réel. Faites le ménage!

#### **Note à l'intention du présentateur :**

##### **Note au sujet des diapositives sur les sextos (diapos 24 et 25) :**

Dans cette présentation, nous avons inclus deux diapositives qui traitent des enjeux liés à l'envoi de sextos (ou sexting) puisqu'il s'agit d'un sujet fréquemment soulevé quand il est question de protection de la vie privée. La diapo numéro 24 définit les sextos comme « l'envoi en ligne d'une ou de plusieurs photos ou de messages sexuellement explicites, généralement acheminés à l'aide d'un appareil mobile », en plus d'examiner les conséquences d'une telle action. La diapo numéro 25 indique ce qu'il faut faire des sextos, et conseille spécifiquement à l'auditoire de ne jamais en envoyer. Cela dit, avant d'utiliser cette présentation, nous vous recommandons de prendre ce sujet en considération afin de déterminer s'il est approprié pour votre auditoire en particulier. Si vous pensez que ce sujet n'est pas approprié, nous vous encourageons à tout simplement supprimer les diapos 24 et 25, et ce, à la fois de la présentation PowerPoint et des notes d'allocution. Si vous avez besoin d'aide, c'est avec plaisir que nous effectuerons pour vous ces changements à la présentation pour ensuite vous la réacheminer. Pour ce faire, il vous suffit de nous écrire à : [presentation@priv.gc.ca](mailto:presentation@priv.gc.ca)



## **DIAPOSITIVE (24) Points clés (FACULTATIVE)**

### **➔ *Sujet 3 : Sexto (ou sexting)***

- Le sexto consiste à envoyer une ou plusieurs photos ou messages sexuellement explicites en ligne, généralement acheminés à l'aide d'un appareil mobile.
- Selon l'image et la situation, il peut même entraîner des accusations au criminel.
- Réfléchissez au grave préjudice à votre réputation ou au dommage psychologique que vous pourriez subir si des photos très personnelles de vous parvenaient à un ami, qui pourrait devenir par la suite un ex-ami et les transmettre à toutes les personnes que vous connaissez.
- Souvenez-vous que ces photos peuvent circuler largement et rester sur Internet pour toujours.

## **DIAPOSITIVE (25) Points clés (FACULTATIVE)**

### **➔ *Alors, que pouvez-vous faire?***

- Facile : ne le faites pas. Les risques et les conséquences sont simplement trop graves. N'envoyez aucun message ou aucune image de nature sexuelle sur Internet ou par messagerie texte!

## **DIAPOSITIVE (26) Points clés**

### **➔ *Sujet 4 : Géolocalisation***

- La plupart des téléphones intelligents les plus récents comportent une option de géomarquage pouvant révéler l'endroit où vous êtes. Si vous prenez une photo avec votre appareil mobile, votre photo peut également être marquée avec l'endroit.
- Si vous tweetez ou si vous utilisez certaines applications, toute personne avec laquelle vous communiquez peut savoir où vous êtes. Si vous affichez votre photo géomarkée, les personnes peuvent savoir où vous vous trouviez au moment où vous l'avez prise.
- Qui peut savoir où vous êtes? Vos amis ou votre famille. Ou des enseignants, d'anciens petits amis ou d'anciennes petites amies, mais aussi, bien entendu, des gens qui vous sont totalement étrangers.

## **DIAPOSITIVE (27) Points clés**

### **➔ *Alors, que pouvez-vous faire?***

- Les applications de géolocalisation peuvent être amusantes et utiles.
- Mais assurez-vous de bien comprendre ce qui se passe si vous envoyez un renseignement important sur votre vie privée.

- Réfléchissez bien avant de divulguer à tout le monde l'endroit exact où vous vous trouvez à tout moment.

### **DIAPOSITIVE (28) Points clés**

#### **➔ *Sujet 5 : Cyberintimidation***

- Internet amplifie et augmente l'intimidation. Si vous avez quelque chose à dire à quelqu'un, dites-le-lui en personne; n'affichez pas de commentaires malveillants ou anonymes sur Internet.

### **DIAPOSITIVE (29) Points clés**

- Voici un exemple. Une femme habitait avec sa fille de 15 ans dans une maison voisine de celle où habitait une autre fille. Les deux filles se sont chicanées. La mère a ouvert un faux compte sur un site de réseautage social, en utilisant le visage et le nom d'un garçon de l'école.
- Elle a utilisé ce compte pour intimider la jeune fille de la maison voisine, en envoyant des messages du genre : « On te déteste » et « Personne ne veut de toi à l'école ».
- La victime de l'intimidation a fini par se suicider.

### **DIAPOSITIVE (30) Points clés**

#### **➔ *Alors, que pouvez-vous faire?***

- La cyberintimidation est un problème très grave. Vous devez le signaler si vous ou quelqu'un d'autre en êtes victime. Et c'est quelque chose que vous ne devez jamais faire vous-même.

### **DIAPOSITIVE (31) Points clés**

#### **➔ *Sujet 6 : Déguiser son identité en ligne***

- Les gens peuvent se faire passer pour quelqu'un sur Internet et ils le font parfois.
- Nous venons de le voir dans l'exemple précédent.
- Voici un autre exemple. Deux adolescents d'une école secondaire canadienne étaient d'excellents amis.
- Un jour, l'un des deux a commencé à envoyer des courriels malveillants à l'autre, et à afficher des messages hostiles sur son site de réseautage social.
- Le garçon a finalement appelé son ami pour lui demander ce qui se passait.
- Son ami lui a répondu qu'il n'avait pas utilisé son ordinateur de la journée.
- Quelqu'un avait piraté ses comptes et essayait de créer des problèmes.

### **DIAPOSITIVE (32) Points clés**

#### **➔ *Alors, que pouvez-vous faire?***

- Là encore, sachez qui sont vos amis. Si certaines personnes de votre liste d'amis ne le sont pas vraiment, comment pouvez-vous savoir s'ils sont bien la personne qu'ils disent être?
- Empêchez les gens de pirater vos comptes en ligne. Ne divulguez pas vos mots de passe et utilisez des mots de passe différents pour chacun de vos comptes. Et ne choisissez pas des mots de passe trop faciles.
- Si un ami agit bizarrement sur Internet, prenez le téléphone et cherchez à savoir ce qui se passe vraiment.

### **DIAPOSITIVE (33) Points clés**

#### **➔ *Sujet 7 : Fouinage en ligne***

- Les gens utilisent parfois les sites de réseautage social pour « fouiner » dans les affaires des autres. Cela peut aussi être un moyen pour des entraîneurs, des parents d'amis, des employeurs et d'autres personnes d'effectuer un petit travail d'enquête « indépendant ». Nous ne disons pas que c'est une bonne chose, mais cela se fait.

### **DIAPOSITIVE (34) Points clés**

Il existe plusieurs cas vécus qui démontrent comment cela peut arriver. Les parents peuvent se renseigner sur les gardiennes potentielles avant de les embaucher pour prendre soin de leurs enfants. Les familles qui accueillent sous leur toit des adolescents provenant d'autres pays ou qui sont membres d'équipes sportives en visite lors de tournois ou d'échanges d'étudiants peuvent procéder à des vérifications sur ces individus avant d'accepter de les héberger. Les parents peuvent aussi vérifier qui sont les nouveaux amis de leurs enfants.

### **DIAPOSITIVE (35) Points clés**

#### **➔ *Alors, que pouvez-vous faire?***

- Encore une fois, n'affichez que les renseignements que n'importe qui peut voir.

### **DIAPOSITIVE SOUS-TITRE (36) – CERTAINS EXEMPLES D'ERREURS RÉELLES**

- Bon nombre de personnes, quel que soit leur âge, ne se rendent pas compte qu'un simple courriel ou message peut devenir totalement public en un rien de temps.

### **DIAPOSITIVE (37) Points clés**

#### **➔ *Manque de jugement***

- En Colombie-Britannique, un directeur d'école en vacances a envoyé une photo de lui-même nu sur la plage à la mère de l'un des enfants qui fréquentaient son école. Mauvaise idée. La mère a transmis la photo à d'autres personnes, et le directeur a perdu son emploi.
- Il a finalement été rétabli dans ses fonctions.
- Mais cet exemple montre que les gens peuvent oublier à quel point le monde virtuel est différent du monde réel.

### **DIAPOSITIVE (38) Points clés**

#### **➔ *Manque de jugement***

- Un Britannique de 26 ans qui attendait à l'aéroport de Londres a sorti son BlackBerry pour écrire : « Si mon avion est en retard, je fais sauter l'aéroport! »
- Bien sûr, il plaisantait, mais Twitter est public et les gens ne savaient pas qu'il plaisantait. Il a été arrêté et interdit de vol, et a dû prouver qu'il n'était pas un terroriste.
- Ce que vous dites dans la vie réelle peut être interprété d'une tout autre manière si c'est écrit sur Internet.

### **DIAPOSITIVE (39) Points clés**

#### **➔ *Manque de jugement***

- Les voleurs utilisent parfois des sites comme Kijiji or Craigslist, où l'on peut vendre et acheter divers produits (iPod, planches à roulettes, etc.) pour identifier des cibles potentielles.
- Par exemple, une femme a mis en vente sur Internet des bijoux d'une valeur de plusieurs milliers de dollars — avec son adresse.
- Des gens mal intentionnés ont vu l'annonce, lui ont volé ses bijoux et l'ont battue.
- Vous devez faire très attention aux renseignements que vous affichez sur Internet.
- Si vous avez quelque chose à vendre, créez un compte courriel générique et demandez aux acheteurs de communiquer avec vous par ce moyen.

## **DIAPOSITIVE SOUS-TITRE (40) – EN CONCLUSION...**

### **DIAPOSITIVE (41) Points clés**

- Réfléchissez avant de cliquer!
- Sachez qui sont ses amis.
- Resserrez vos paramètres de confidentialité.
- Évitez de communiquer votre emplacement.
- Ne divulguez pas votre mot de passe et changez-le régulièrement.
- Fiez-vous à votre instinct.
- Apprenez comment fonctionnent les nouvelles applications telles que le géomarquage avant de les essayer.
- Soyez conscient de votre réputation en ligne.
- Protégez votre vie privée et celle de vos amis.
- Soyez discret.

### **DIAPOSITIVE (42) Points clés**

- Cette présentation a été réalisée par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP). Le Commissariat appuie la commissaire à la protection de la vie privée, qui est une agente indépendante du Parlement.
- La mission du CPVP est de protéger et de promouvoir le droit des Canadiennes et des Canadiens à la vie privée.
- Cette présentation s'inspire de travaux de recherche et de discussions menées auprès de jeunes sur la protection des renseignements personnels en ligne.
- Pour de plus amples renseignements sur la protection de la vie privée en ligne, visitez le site Internet du CPVP destiné aux jeunes à [vieprivéedesjeunes.ca](http://vieprivéedesjeunes.ca).

## RESSOURCES

### TEXTO

<http://www.texted.ca/app/fr/home>

### SEXTO

[http://www.webaverti.ca/french/sexual\\_risks\\_harm.html](http://www.webaverti.ca/french/sexual_risks_harm.html)

<http://www.common sense media.org/talking-about-sexting> (en anglais seulement)

### CYBERINTIMIDATION

<http://jeunessejecoute.ca/Teens/InfoBooth/Bullying/Cyberbullying.aspx?lang=fr-ca>

<http://deal.org/fr/the-knowzone/internet-safety/cyberbullying/>

<http://www.cyberbullying.ca> (en anglais seulement)

### SÉCURITÉ SUR INTERNET

<http://www.webaverti.ca>

<http://www.habilomedias.ca/>